

SYNDROME DE LYELL ET MILLEPERTUIS

Le millepertuis (*Hypericum perforatum*) est utilisé dans les dépressions majeures (selon les critères DSM IV) de gravité légère à modérée. Le millepertuis est enregistré comme médicament (Hyperiplant®, Millepertuis Sint-Janskruid Elusan®, Milperinol®, Perika®) mais est aussi disponible comme supplément alimentaire.

Le Centre Belge de Pharmacovigilance a reçu récemment une notification concernant une patiente de 56 ans chez qui, environ 10 jours après le début de la prise de millepertuis (Zibrine®, un supplément alimentaire) et d'un supplément à base de fer (Bio Fer®), sont apparues sur tout le corps des taches rouges bulleuses accompagnées d'un syndrome grippal. Lors de l'apparition des premiers symptômes, la patiente a pris en automédication de l'acide acétylsalicylique et de la cétirizine. La patiente a été hospitalisée suite à l'aggravation de son état. Le diagnostic de syndrome de Lyell a été posé sur base des symptômes cliniques et d'une biopsie cutanée. A titre d'information, le syndrome de Lyell se caractérise par un syndrome grippal (fièvre, maux de gorge, toux, brûlures oculaires) et des lésions cutanéomuqueuses (lésions au niveau des muqueuses buccales, vaginales, respiratoires ou gastro-intestinales, décollement bulleux de la peau). Il est généralement d'origine médicamenteuse; l'arrêt du médicament suspecté est primordial [La

Revue Prescrire 2008;28:347-50]. L'évolution de l'état de la patiente a été favorable en milieu hospitalier spécialisé mais on ignore encore si des séquelles persisteront. Le lien de causalité entre la prise de millepertuis et la survenue du syndrome de Lyell a été estimé « probable » : le syndrome est apparu peu de temps après le début de la prise de millepertuis, l'acide acétylsalicylique et la cétirizine n'ont été pris qu'après la survenue des symptômes; d'autre part, il ne peut être totalement exclu que la prise de fer ait eu aussi un rôle dans la survenue des symptômes.

Les notices des spécialités à base de millepertuis mentionnent la possibilité de réactions allergiques et de photosensibilisation mais pas le syndrome de Lyell. L'effet indésirable grave rapporté ici, ainsi que les nombreuses interactions rapportées avec le millepertuis (voir Répertoire Commenté des Médicaments, chapitre 6.3.2), illustrent les risques liés à l'utilisation de médicaments ou de suppléments alimentaires à base de cette plante. Les suppléments alimentaires présentent en outre l'inconvénient de ne pas comporter de notice validée dans leur emballage; un fascicule informatif présent dans l'emballage invite toutefois à informer son médecin ou son pharmacien de l'utilisation concomitante d'autres médicaments.